

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 15 janvier 2015

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 14 janvier 2015, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse et les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2014
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2014
5. Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2014 de la secrétaire-trésorière
6. Octroi du contrat de collecte et transport des matières résiduelles pour la période du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2017
7. Octroi du contrat de collecte et transport des matières recyclables pour la période du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2020
8. Certificat de conformité – Règlement #014-122 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
9. Plan de conservation pour le site patrimonial de l'Île d'Orléans
10. Augmentation des couvertures d'assurances de la MRC
11. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
12. Adoption du Plan d'action de l'Entente de développement culturel de la MRC
13. Adoption de la version finale du PDZA
14. Résolution d'autorisation de signature pour l'addenda de l'Entente de développement culturel de la MRC
15. Adoption des dépenses du mois de décembre 2014
16. Correspondance
17. Varia
18. Période de questions
19. Levée de la réunion

## **2• Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **Résolution 2015-01-01**

**Sur proposition** de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite du remplacement du libellé du point 13 par *Adoption de la reddition de compte 2014 – Programme d'aide financière aux MRC.*

**3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2014**

**Résolution 2015-01-02**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2014.

**4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2014**

Octroi du contrat de construction de deux entrées charretières dans la Côte du Pont (p. 2)

Nous avons reçu un rapport préliminaire des Laboratoires AGAT concernant l'analyse d'une possible contamination des sols sur l'emprise de Transport Québec devant le 466-470, Côte du Pont. Il a été observé que bien qu'il y ait une contamination en produits pétroliers (BTEX et HAP), les résultats indiquent que les sols présents dans la zone caractérisée sont conformes pour l'usage du site, soit l'assiette d'une chaussée ou usage commercial (critère « C »).

**5• Résolution – Certificat de disponibilité de crédits 2015 de la secrétaire-trésorière**

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires suivants, tels qu'adoptés dans les budgets par le Conseil, pour l'exercice financier 2015 :

- 1) La rémunération des élus;
- 2) Les salaires des employés à temps plein ainsi que les employés temporaires (pour des périodes fixées et autorisées au préalable par le Conseil) et les frais de déplacement de ceux-ci, en conformité à la politique de travail de la MRC;
- 3) Les contributions de l'employeur;
- 4) Les frais de financement;
- 5) Les contrats d'évaluation, d'informatique, de service d'entretien, d'assurances, etc. ;
- 6) Toutes autres dépenses jugées nécessaires telles que le téléphone, la papeterie, les accessoires de bureau, etc.

Le tout conformément à l'article 5 du Règlement #005-2007 relatif au contrôle et au suivi budgétaires.

**Résolution 2015-01-03**

Il est **proposé par** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyé** par Mme Lina Labbé et **unanimentement résolu** que le conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale à faire les dépenses et à effectuer les écritures comptables pour les objets ci-haut mentionnés, conformément à la Loi et au Règlement #005-2007.

**6• Octroi du contrat de collecte et transport des matières résiduelles pour la période du 1er février 2015 au 31 janvier 2017**

Un appel d'offres a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. Trois soumissions ont été reçues :

Sani-Terre : 447 983,45 \$

Services Matrec : 624 408,91 \$

Gaudreau environnement : 622 766,83 \$

#### **Résolution 2015-01-04**

**Sur proposition** de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer le contrat de collecte et transport des matières résiduelles pour la période du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2017 à la compagnie Sani-Terre pour un montant de 447 983,45 \$, taxes comprises.

### **7• Octroi du contrat de collecte et transport des matières recyclables pour la période du 1er février 2015 au 31 janvier 2020**

Un appel d'offres a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. Trois soumissions ont été reçues :

Sani-Terre : 562 752,65 \$

Services Matrec : 540 813,15 \$

Gaudreau environnement : 581 540,60 \$

#### **Résolution 2015-01-05**

**Sur proposition** de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer le contrat de collecte et transport des matières recyclables pour la période du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2020 à la compagnie Services Matrec pour un montant de 540 813,15 \$, taxes comprises.

### **8• Certificat de conformité – Règlement #014-122 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**

#### **Résolution 2015-01-06**

**Sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement #014-122 modifiant le règlement de zonage 03-41 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans afin de :

- définir des conditions d'utilisation et des normes spécifiques à certains usages commerciaux ;
- modifier les dispositions relatives à l'implantation sur des terrains dans ou aux abords d'un talus ;

et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

### **9• Plan de conservation pour le site patrimonial de l'Île d'Orléans**

Une consultation publique sur le Plan de conservation pour le site patrimonial de l'Île d'Orléans aura lieu le mercredi 21 janvier à l'Espace Félix-Leclerc.

M. Harold Noël et Mme Lina Labbé ont élaboré un projet de mémoire et en remettent une copie aux maires.

## 10• Augmentation des couvertures d'assurances de la MRC

Le préfet et la directrice générale ont rencontré la courtière en assurances de la MRC pour une révision des couvertures d'assurances. Or, il appert qu'il serait judicieux d'augmenter les limites d'assurance pour les protections suivantes :

- Archives et données : de 100 000 \$ à 200 000 \$ : surprime de 450 \$ ;
- Bâtiments et contenu : nous avons demandé à Altus de procéder à une évaluation pour construction en valeur à neuf afin de pouvoir demander une exonération de l'application de la règle proportionnelle : notre couverture est suffisante ;
- Assurance responsabilité civile : de 2 à 3M \$ : surprime de 821 \$ ;
- Frais de justice : de 0 à 50 000 \$ : prime de 750 \$ ;
- Responsabilité Erreurs et omissions : de 1 à 2M \$ : surprime de 396 \$.

### Résolution 2015-01-07

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'augmenter les couvertures d'assurances tel que mentionné ci-dessus pour une surprime totale de 2 667 \$, plus les taxes applicables, à même les surplus cumulés.

## 11• Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

Ce nouveau programme est en vigueur depuis décembre 2014. La procédure mentionne que les municipalités disposant d'un Service de sécurité incendie adoptent une résolution à l'effet de demander à la MRC de procéder à une demande collective.

### Résolution 2015-01-08

**Sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de désigner Mme Linda Lemelin pour assurer le lien avec l'équipe de gestion du Programme de formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique.

## 12• Adoption du Plan d'action de l'Entente de développement culturel de la MRC

Ce point est reporté à une session ultérieure.

## 13• Adoption de la reddition de compte 2014 – Programme d'aide financière aux MRC

### Résolution 2015-01-09

**Sur proposition de** Mme Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Yves Coulombe, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter la Reddition de compte 2014 – Programme d'aide financière aux MRC tel que présentée.

#### **14• Résolution d'autorisation de signature pour l'addenda de l'Entente de développement culturel de la MRC**

##### **Résolution 2015-01-10**

**Sur proposition de** Sylvain Bergeron, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser le préfet de la MRC, M. Jean-Pierre Turcotte, à signer l'addenda à l'Entente de développement culturel 2012-2014 de la MRC et d'autoriser l'utilisation des sommes résiduelles de l'entente 2012-2014 pour les projets de l'année 2015.

#### **15• Adoption des dépenses du mois de décembre 2014**

##### **Résolution 2015-01-11**

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de décembre 2014, tel que présentées.

#### **16• Correspondance**

Le directeur général des Fonds locaux de solidarité FTQ, M. Jean-René Laforest s'adresse au Conseil des maires afin de les sensibiliser sur les différents atouts qui ont fait des Fonds locaux de solidarité un élément-clé du succès des entrepreneurs.

Il est convenu d'attendre l'adoption de la Loi 28 avant de modifier quoi que ce soit.

#### **17• Varia**

Aucun sujet n'est discuté.

#### **18• Période de questions**

Elle débute à 20h57 et se termine à 21h08.

#### **19• Levée de la réunion**

##### **Résolution 2015-01-12**

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 21h09.

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 4 mars 2015 à 20h au bureau municipal de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.**

---

**Chantale Cormier**  
Directrice générale

---

**Jean-Pierre Turcotte**  
Préfet